

Flash ISP

>>> "Peter Hall-Jones" <Peter.Hall-Jones@world-psi.org> 05/03/06 8:00 >>>

Internationale des Services Publics www.world-psi.org Avril 2006

Besoin de quatre millions de travailleurs/euses de la santé!

Le Rapport 2006 sur la santé dans le monde de l'Organisation mondiale de la santé fait état d'une pénurie de plus quatre millions de médecins, sages-femmes, infirmières et personnels auxiliaires au niveau mondial. Il présente des propositions ambitieuses pour résoudre ce problème au cours des dix prochaines années, à compter d'aujourd'hui. Au moins 1,3 milliard d'individus dans le monde n'ont pas accès à la plupart des soins élémentaires de santé. Cette situation est principalement observée dans les pays où sévissent la pauvreté et les maladies. L'Afrique sub-saharienne compte 11 % de la population mondiale et 24 % des malades du monde mais elle ne bénéficie des services que de 3 % des travailleurs de la santé. Après la publication du rapport, les pays occidentaux ont été invités à cesser d'inciter les travailleurs de la santé de ces pays à émigrer chez eux. Le rapport est disponible en six langues et peut être téléchargé depuis <http://www.who.int/whr/2006/fr/>

Nouvelle Secrétaire générale adjointe

L'ISP a nommé Nora Wintour au poste de Secrétaire générale adjointe. Nora remplacera Alan Leather après son départ à la retraite en septembre de cette année. Nora est actuellement chargée des questions d'égalité et des droits syndicaux à l'ISP et elle est également la secrétaire du Comité des femmes de l'ISP.

La montée en puissance des ONG

Représentant plus d'un 1 milliard de dollars par an dans le monde, le secteur des ONG est désormais le huitième plus grand secteur de l'économie mondiale. Il emploie près de 19 millions de travailleurs salariés, sans parler de la foule de bénévoles. Les ONG consacrent chaque année environ 15 millions de dollars au développement, soit à peu près le même montant que la Banque mondiale. Bien que le mouvement des ONG ait connu un essor fulgurant depuis les années 1980, le mouvement syndical a, quant à lui, connu un recul. Pourquoi et quelles sont les retombées de cette situation pour les syndicats et les services publics ? L'ISP soulève cette question dans le dernier numéro de FOCUS. Cet article est disponible sur le site Web à l'adresse : <http://www.world-psi.org/ngos>.

Justice dans le domaine de la santé en Zambie

La Zambie a supprimé ses frais de soins de santé. C'est là l'un des premiers avantages tirés de l'allègement de la dette accordé aux pays africains l'année dernière à l'issue de manifestations mondiales sous la bannière de l'Appel mondial à l'action contre la pauvreté. Le versement de droits avait été imposé aux usagers sous l'effet des pressions exercées par le FMI et la Banque mondiale au début des années 1990. Depuis lors, un nombre élevé d'individus sont décédés parce qu'il ne pouvaient pas se payer des soins de santé. Soixante-cinq pour cent des Zambiens vivent avec moins d'un dollar par jour. Pour Barbara Stocking, la directrice d'Oxfam <<http://www.oxfam.org>>, « c'est là l'un des premiers exemples concrets de la manière dont l'accord signé l'an dernier par le G8 fait tout la différence dans la vie des individus ».

Etudes sur les privatisations

Le Global Policy Network <<http://www.gpn.org>> vient de conclure une étude pilote sur la privatisation dans les secteurs essentiels de cinq pays. La Bulgarie a choisi d'étudier les services de santé, la Turquie a choisi le pétrole et la pétrochimie, la Bolivie, El Salvador et l'Afrique du Sud ont choisi l'électricité. Peu de temps après la conclusion des études, la Cour suprême de Turquie a annulé la privatisation d'une usine pétrochimique (la plus grande de Turquie) en indiquant que cette privatisation n'était pas « dans l'intérêt du public ». Voir <http://www.gpn.org/research/privatization/>

En France, victoire des jeunes et des syndicats

Après dix semaines de manifestations mouvementées dans tout le pays, le gouvernement français a finalement supprimé la loi controversée sur l'embauche des jeunes (le CPE - Contrat première embauche) qui prévoyait un licenciement plus facile des jeunes travailleurs. Un sondage a montré que près de 70 % de la population soutenait les manifestants. Seul un tiers des Français pense qu'une économie de marché est la voie à suivre pour l'avenir.

Les meurtres continuent en Colombie

Selon un rapport sur les violations des droits syndicaux en Colombie, publié par la Base de données des droits de l'homme de l'Escuela Nacional Sindical (ENS), 70 syndicalistes ont été assassinés l'année dernière, 260 ont reçu des menaces de mort, 56 ont été détenus arbitrairement, 7 ont été victimes d'attaques à l'explosif ou d'attaques à main armée, 32 ont été harcelés ou traduits en justice en raison de leurs activités syndicales, 8 ont été déplacés de force et 3 ont disparu. Bien que ces chiffres soient en fort recul par rapport à l'année dernière, il convient pourtant de rappeler que les violations de droits humains et syndicaux sont souvent

passées sous silence par crainte de représailles. Dans le même temps, on a observé une augmentation du nombre de cas de harcèlement et de persécution à l'encontre de travailleurs syndiqués.

« Flexicurité » pour l'Europe ?

L'UE tente de déterminer si le modèle danois de « flexicurité », à savoir une sorte d'équilibre entre la flexibilité qui permet aux employeurs de recruter et de licencier et la sécurité sociale et la formation offerte aux employés, pourrait être appliqué dans le reste de l'Europe. « Nous avons la sécurité des Suédois et la flexibilité des Britanniques », explique Verner Sand Kirk du ministère danois de l'Emploi. Les interprétations du terme varient largement dans toute l'Europe, le gouvernement français l'ayant même utilisé dans le cadre du tristement célèbre CPE (voir plus haut). Les réactions des syndicats au modèle danois ont également été mitigées. M. Sand Kirk a passé beaucoup de temps avec des collègues du reste de l'Europe et même de Chine, qui cherchent à importer et/ou à élaborer des variantes de la flexicurité. Voir : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/4849694.stm>.

Sanctionné pour avoir franchi un piquet de grève

La Cour de Justice de l'Ontario s'est rangée du côté de l'Alliance de la Fonction publique du Canada et a imposé des amendes aux membres du syndicat qui avaient franchi le piquet de grève lors d'une action contre le gouvernement fédéral en 2004. Jusqu'à présent, la Cour a condamné quatre membres à payer des amendes comprises entre 117 dollars et plus de 1.000 dollars. Le montant des amendes est calculé sur la base des salaires perçus par ces travailleurs pendant que leurs collègues avaient pris congé pour soutenir les négociations syndicales.

Les Etats-Unis continuent de rejeter les normes fondamentales du travail

La CISL a publié un nouveau rapport sur le comportement déplorable des Etats-Unis en matière de normes du travail. Jusqu'à présent, les Etats-Unis n'ont ratifié que deux des huit conventions fondamentales de l'OIT. Ils n'ont notamment pas ratifié la Convention sur le droit à former et à adhérer à un syndicat et à négocier collectivement ni celle sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical. Aux Etats-Unis, le droit de grève et le droit à la négociation collective sont très restreints, en particulier pour les travailleurs du secteur public. Les Etats-Unis n'ont pas ratifié non plus la Convention sur l'égalité salariale ni celle sur la discrimination. Voir : <http://www.icftu.org/displaydocument.asp?Index=991223549>.

Royaume-Uni : suppression possible de 100.000 emplois dans le secteur de la santé

Au moins 100.000 employés du NHS perdront leur emploi si le gouvernement met en œuvre les réformes souhaitées par Tony Blair, selon un nouveau rapport du groupe Reform (favorable au libre marché). Le ministère de la Santé a contesté ces résultats. Entre-temps, les leaders des syndicats d'infirmières ont annoncé une campagne de protestation en vue d'unir la profession contre les suppressions d'emplois et la réduction des services fournis aux patients.

<http://society.guardian.co.uk/publicfinances/story/0,1752218,00.html>.

Durcissement de la législation du travail en Australie

Le gouvernement australien refuse de reconnaître le véritable impact de sa nouvelle législation du travail, comme l'indique Sharan Burrow, présidente de la confédération australienne ACTU et présidente de la CISL. « Tout employé/e d'une entreprise de moins de 100 employés peut être licencié sans aucun motif », explique-t-elle. Elle évoque l'exemple récent de huit travailleurs, dont certains avaient plus de douze années d'ancienneté, qui ont reçu la lettre de licenciement suivante : « Nous n'avons plus besoin de vos services et, par conséquent, vous êtes licencié avec effet immédiat ». Non seulement l'employeur n'a pas à indiquer le motif du licenciement, mais en plus il ne donne aucun avertissement et le travailleur n'a aucun recours. « Voici la dure réalité des nouvelles lois du gouvernement Howard en matière de relations professionnelles », explique Mme Burrow.

Un bon citoyen!

L'ONG américaine Public Citizen vient de créer un répertoire en ligne sur l'AGCS afin de démythifier les négociations sur cet accord et mettre en exergue certaines menaces qu'elles représentent pour l'intérêt public dans des secteurs comme les soins de santé et les transports. Les usagers peuvent effectuer des recherches dans le répertoire par secteur (par ex., santé, enseignement supérieur, assurances, transport routier et ferroviaire), par thème (par ex., énergie, occupation des sols, prospections offshore et réglementations nationales) ou par mot-clé. Cet article est disponible sur le site web à l'adresse

http://www.citizen.org/trade/forms/gats_search.cfm

Dix-sept années d'échec dans la lutte contre la pauvreté

Le Groupe indépendant d'évaluation (GEI) de la Banque mondiale vient de publier une étude sur les travaux menés par la Banque en matière de libéralisation des échanges entre 1987 et 2004. Il conclut que, bien que la Banque soit parvenue à accroître les échanges, ses programmes en faveur du commerce n'ont pas répondu aux attentes dans les domaines de la réduction de la pauvreté ou de la croissance économique. Il recommande que la Banque accorde une plus grande attention à la lutte contre la pauvreté et aux problèmes liés à la répartition des richesses, tout en atténuant les effets de ses politiques commerciales. Selon le directeur du GEI, Vinod Thomas, « cette évaluation confirme que la libéralisation du commerce ne suffit pas par elle-même à générer

de la croissance et à combattre la pauvreté ». Le rapport et le communiqué de presse (en anglais, français et espagnol) sont disponibles sur <http://www.worldbank.org/ieg/trade/>.

Le Canada ne protège pas les droits syndicaux

Dans un nouveau livre, intitulé « Labour Left Out », Roy Adams, professeur émérite de relations professionnelles à l'Université McMaster, affirme que le gouvernement canadien ne protège et ne promeut pas le droit à la négociation collective. Pour l'OIT, le Canada est l'un des pays au monde qui respecte le moins les droits fondamentaux du travail. Pour James Clancy, président du Syndicat national canadien des employé-e-s des services généraux et du secteur public, cet ouvrage est une contribution importante à la promotion des droits syndicaux en tant que droits humains. Voir : <http://www.nupge.ca/news%5F2006/n15ma06a.htm>

Reprise des négociations sur les services

Les négociations sur les services ont repris à l'OMC. Qui exige quoi et de qui ? Quelles sont les retombées pour votre pays ? Vous trouverez ci-dessous un lien vers la liste des pays demandeurs et leurs pays cibles. Selon la classification de l'AGCS, nombreux sont les services concernés qui sont fournis tant par le secteur privé que par le secteur public. Par exemple, les hôpitaux ont des services informatiques, des services énergétiques, des services juridiques, des services audiovisuels et des services de transports. L'ISP, ainsi que de nombreux autres syndicats et ONG, s'attendent à :

* exercer des pressions sur les pays demandeurs en vue du retrait de leurs exigences envers les pays en développement concernés ;
* convaincre les pays en développement de rejeter ces requêtes.

Il importe d'exercer ces pressions sans tarder car les pays doivent répondre avant la fin du mois de juillet et beaucoup d'entre eux ont été invités à s'exprimer avant la fin du moins d'avril. Si vous obtenez des informations de votre gouvernement, veuillez contacter Mike.Waghorne@world-psi.org

Liste des pays demandeurs et des pays cibles :

<http://www.world-psi.org/demandeurs#liste>

Si vous préférez recevoir cette liste par fax ou par e-mail, veuillez contacter communications@world-psi.org ou téléphone au 0033 (0)4 5040 6464.

Photothèque sur les services publics

Avez-vous de bonnes photos sur des travailleurs/euses des services publics sur leurs lieux de travail ? Si oui, l'ISP serait heureuse de les recevoir. Nous sommes en train de constituer une photothèque en ligne pour les affiliés et les bureaux régionaux de l'ISP. Les photos doivent être de bonne qualité (haute résolution) et exempte de droits d'auteur. Veuillez envoyer vos photos à l'adresse suivante :

45, avenue Voltaire, BP 9
01211 Ferney-Voltaire Cedex, France.

Si vous souhaitez récupérer vos photos, veuillez indiquer clairement l'adresse de retour. Les photos peuvent être transmises par voie électronique à communications@world-psi.org.

Si vous ne souhaitez plus recevoir le Flash ISP par e-mail, veuillez répondre à ce message en écrivant le mot « unsubscribe » dans votre message.
